Voir la version en ligne

Syndicat National des Professions du Chien et du Chat
137 Route de Bourg
01320 CHALAMONT
snpcc@contact-snpcc.fr

Formations « Transport d'Animaux Vivants » et « Rédiger son Règlement Sanitaire »

Bénéficiez de votre droit à la formation

En tant que chef d'entreprise, conjoint(e) collaborateur(trice) (si cotisant(e)), cotisant solidaire de l'Agriculture, vos formations sont prises en charge jusqu'à 100% grâce aux cotisations que vous réglez aux organismes sociaux (MSA, RSI,...)

Transport d'Animaux Vivants (T.A.V.) : Dès lors que vous transportez des chiens ou chats, y compris pour aller en exposition, vous êtes tenu(e) d'avoir suivi cette formation de 7 heures (sauf détenteurs de certains diplômes*).

Le CNF-PRO, est habilité à délivrer la qualification de convoyeur.

Règlement Sanitaire (R.S.) : Apprendre à rédiger son règlement sanitaire permet d'avoir les connaissances pour dialoguer avec son vétérinaire et organiser la visite des locaux dans un esprit de collaboration.

Le CNF-PRO vous aide au travers de cette formation à créer et enrichir le règlement sanitaire de votre élevage, pension...

* Plus de renseignements : snpcc@contact-snpcc.com

Accéder aux dates et lieux

Adhérer au SNPCC

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Ne pas répondre à cet email, cette boite n'est pas relevée. Si vous souhaitez nous contacter, passez par le site et notre partie "contact", merci ! Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à la newsletter du SNPCC, où qu'une autre personne a inscrit votre adresse mail afin que vous soyez informé(e) de nos informations. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos lettres d'informations pour les professionnels, vous pouvez vous désinscrire avec le bouton ci-dessous. Nous sommes désolés d'avance si ce mail n'était pas désiré.
Cordialement. Le comité du SNPCC
Se désinscrire

© www.snpcc.com 2016 all rights reserved.